

# Semaine de relâche 2024

## 4 au 8 mars / Aventure dans les Îles



### **Aventure dans les Îles**

Pendant la relâche, viens faire le tour de différentes destinations pour y vivre d'amusantes escapades. Libre à toi de porter des accessoires selon le thème de l'île visitée.

### **Tout se passe à l'école de l'Alizé**

Les élèves qui fréquentent normalement l'école des Mousserons aux journées pédagogiques doivent se rendre à l'école de l'Alizé, de l'arrivée au départ. Merci !

### **Départ à pied de votre enfant**

Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul le service de garde, vous devez maintenant utiliser le formulaire ci-joint, le compléter à l'écrit et nous le faire parvenir, soit par courriel ou le jour même à l'accueil.

[Formulaire de départ à pied pour la journée pédagogique présente](#)

### **Frais pour chaque journée**

Frais de garde: 16,30\$

Activités : 5,00\$

Total: 21,30\$

### **Quoi apporter pour chaque journée**

- Vêtements confortables selon la température
- Espadrilles
- Accessoire ou déguisement du jour (facultatif)
- Gourde d'eau
- Collations et lunch pour le dîner

### **Dates importantes**

Date limite d'inscription pour la relâche: 24 janvier, 15h.

Date limite pour annuler sans frais: 9 février, 15h.

Lundi le 4 mars / ÎLE DES SUPER HÉROS



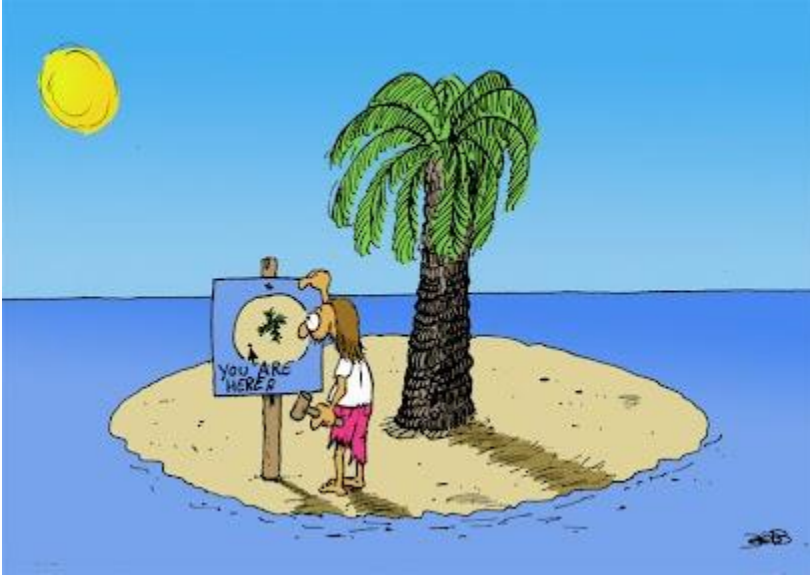
Mardi le 5 mars / ÎLE DE L'ESPACE



Mercredi le 6 mars / ÎLE DES JEUX VIDÉOS



Jeudi le 7 mars / ÎLE DES DÉFIS



Vendredi le 8 mars / ÎLE DU SAVANT FOU



## **Attention**

Lors des journées pédagogiques, afin de bien profiter des activités proposées, nous vous demandons d'arriver avant 8h30. Après cette heure, certaines activités ne sont parfois plus accessibles.

LIEU: École de l'Alizé

Pour l'enfant de l'école des Mousserons qui a des allergies, veuillez apporter son ÉPIPEN.

TRANSPORT:

Vous devez assurer le transport de votre enfant matin et soir.

INTERDIT: Aliments contenant des noix et/ou arachides, bonbons, croustilles, boissons gazeuses, jeux électroniques.

MÉDICAMENTS: Si votre enfant doit prendre une médication, ne pas oublier de le mentionner au personnel et prenez note que la prescription du médecin est obligatoire.

REPAS ET COLLATIONS POUR CETTE JOURNÉE:

Nous vous demandons de fournir un repas et des collations (fruits, légumes et produits laitiers). Prévoir une gourde d'eau.

HABILLEMENT POUR CETTE JOURNÉE:

Prévoir de bons vêtements selon la température et une tenue confortable.

Modalité en cas d'annulation ou d'absence

Selon notre régie interne:

6.3 SEMAINE DE RELÂCHE

Le service de garde sera ouvert à condition d'avoir un minimum de 25 inscriptions par jour. Les frais de garde sont de 16.30\$ par jour (se référer au point 7.3 de la régie interne) pour tous les enfants inscrits au service de garde et ce, peu importe leur statut de fréquentation. À cela s'ajoutent les coûts reliés à l'activité de la journée. Si vous avez inscrit votre enfant et qu'il est absent le jour venu, les frais de garde et ainsi que les frais d'activités, vous seront facturés. La semaine de relâche devant s'autofinancer, aucun crédit ne sera accordé après la date limite d'annulation sans frais lorsque l'ouverture est confirmée.

Merci d'avoir complété ce formulaire et à bientôt!

Sandra Talbot 418-839-7877 poste 1